

21/11/2024



**Service national
de la jeunesse**

**SERVICE
VOLONTAIRE**

Service volontaire de coopération

Checklist volontaire

PREPARATION AU SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION

Je participe à l'info-session service volontaire du SNJ.

L'info-session service volontaire est obligatoire et te donne plus d'informations sur les possibilités qui s'offrent à toi dans le cadre du service volontaire. Tu peux t'inscrire en ligne via [notre site](#)¹.

Je contacte le SNJ et le Cercle de Coopération des ONGD pour prendre un rendez-vous pour un entretien d'orientation.

Contacte griska.lutgen@snj.lu respectivement svc@cercle.lu pour une prise de rendez-vous.

Lors de ce rendez-vous tu recevras toutes les informations administratives et financières relatives au SVC.

Le Cercle de Coopération des ONGD est la plateforme nationale des ONGD. Lors de cet entretien tu auras une introduction au secteur de la solidarité internationale au Luxembourg. Tu pourras préciser tes attentes et souhaits par rapport au Service volontaire de coopération (SVC). Le Cercle t'orientera dans ta recherche de projet. Si tu souhaites approfondir tes connaissances de la solidarité internationale rends-toi au Centre d'information tiers monde ([CITIM](#))².

J'effectue des recherches et m'informe sur les ONGD luxembourgeoises qui sont agréées par le SNJ ainsi que leurs projets.

Tu pourras commencer tes recherches afin d'affiner ton projet de volontariat. Lors de l'entretien d'orientation le Cercle te transmettra une liste des ONGD agréées par le SNJ. Cette liste est également disponible en ligne en cliquant [ici](#). En effet, seul les ONGD agréées par le SNJ peuvent participer au SVC. Cependant toute ONG a le droit de demander l'agrément au SNJ, ce qui veut dire que si tu trouves une ONG luxembourgeoise qui n'est pas sur la liste, tu peux lui proposer un SVC en lui précisant qu'elle pourra faire la demande d'agrément auprès du SNJ. N'hésite pas à commencer tes recherches avant l'entretien d'orientation du Cercle.

Je prépare mon CV et ma lettre de motivation et l'envoie aux ONGD de mon choix.

Ta lettre de motivation est très importante. Elle témoignera du cheminement vers le service volontaire que tu auras déjà fait ainsi que tes motivations. Tu souhaites t'engager auprès d'une ONG pour un minimum de 6 mois, n'hésite pas à partager tes expériences acquises, que ce soit lors de stages ou études à l'étranger. L'autonomie et l'indépendance du la volontaire sont souhaitées par les ONG.

¹ Tu pourras t'inscrire via notre site : <https://www.volontaires.lu/agenda/>

² Le CITIM, unique au Luxembourg, promeut la citoyenneté mondiale et la solidarité internationale. Plus de 10 000 ressources sur la diversité culturelle sont disponibles sur place ou en prêt pour tous.

21/11/2024

Je rencontre plusieurs ONGD.

Il est conseillé que tu contactes plusieurs ONG. Garde à l'esprit que l'ONG décide si elle souhaite avancer avec toi dans le cadre du SVC. Le fait d'avoir obtenu un ou plusieurs entretiens, ne signifie pas que ton SVC est assuré. Les entretiens avec les ONGD servent à se rencontrer, apprendre à se connaître et à partager tes motivations à réaliser un SVC avec leur organisation. C'est également le moment de poser tes questions sur leur mission, leur vision et leur travail en tant qu'ONGD luxembourgeoises mais aussi sur la façon dont tu seras encadrée.

Je décide avec quelle ONGD je souhaite réaliser mon service volontaire, selon les retours que j'ai eu des entretiens.

Choisir l'ONGD avec laquelle tu vas réaliser ton service volontaire est une étape importante. C'est le moment de faire le bilan des entretiens et de te demander si la manière dont les projets sont portés par l'ONGD te convient, si tu te sens en confiance ou encore si l'encadrement proposé te convient. Assure-toi que l'ONGD et le projet proposé correspondent à ce que tu recherches. Une fois que tu as l'accord de principe de l'ONGD tu peux passer à l'étape suivante.

Je complète et finalise le volunteering proposal avec ma sending organisation.

*Ton ONGD devient ta **Sending Organisation (SO)** et t'aide à préparer et finaliser ton volunteering proposal (proposition de mission), qui sera ensuite soumis au SNJ. La SO dispose du modèle du volunteering proposal. Ce document reprendra entre autres, tes responsabilités et les tâches que tu réaliseras lors de ton service volontaire. Une fois le volunteering proposal finalisé et signé par la SO et par toi, la SO l'enverra au SNJ.*

Tu devras également soumettre les documents suivants au SNJ(griska.lutgen@snj.lu) : ton CV, un certificat de résidence, un relevé d'identité bancaire et une copie de ta carte d'identité.

Je prépare mon départ avec ma SO.

Certaines SO te proposeront de réaliser un stage au Luxembourg avant de partir en service volontaire. Cela te donnera le temps de te préparer à ton départ et au projet. Ta sécurité physique et mentale est de la responsabilité de la SO. Elle est responsable de la préparation à ton service volontaire. La phase de préparation inclus plusieurs étapes. Ces étapes ne sont pas énumérées par ordre et d'autres étapes non mentionnées peuvent être proposées par la SO :

Je contrôle la validité de mon passeport.

Assure-toi que ton passeport est valable pendant toute la durée de ton service volontaire et au moins jusqu'à 6 mois après la fin de ton service volontaire.

Je confirme mon vol aller-retour.

Après la signature de ton volunteering agreement (convention du service volontaire) et après avoir vérifié les délais pour ta demande de visa, tu peux acheter ton billet d'avion aller-retour. Veille à signer le volunteering agreement uniquement après avoir obtenu des explications claires de ta personne de référence au SNJ. Avant d'acheter les billets, assure-toi également que ta SO a signé le volunteering agreement.

Je me rends à la *travel clinic* et chez mon médecin traitant.

Tu pourras obtenir les vaccins nécessaires à la [travel clinic](#) au CHL. Il est également conseillé que tu te rendes chez ton médecin traitant afin de faire un dernier check up médical et de préparer une pharmacie de voyage. Ton médecin saura te conseiller.

21/11/2024

Je m'assure d'être souscrit à une assurance rapatriement et responsabilité civile pour toute la durée de mon service volontaire et m'informe sur une assurance santé complémentaire.

Pendant ton service volontaire, tu dois obligatoirement être couvert par une assurance rapatriement et responsabilité civile. Selon la [loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes](#), la SO est responsable de souscrire une assurance responsabilité civile auprès d'un assureur agréé au Luxembourg pour toute la durée de ton engagement.

Ayant le statut de volontaire tu seras automatiquement souscrit à la CNS. Il est cependant conseillé que tu t'informe sur le système de santé du pays dans lequel tu te rendras et d'évaluer la nécessité d'avoir une assurance santé complémentaire. Si tu es déjà assuré par la [CMCM](#) tu peux les contacter directement afin de souscrire une assurance complémentaire pour ton séjour à l'étranger. Tu trouveras également d'autres options d'assurance en ligne ou auprès d'un assureur.

Attention : *tu ne seras plus coassuré pendant ton service volontaire, et certains assureurs appliquent un délai de carence. N'hésite pas à demander conseil à ta SO. Les frais des assurances santé et rapatriement sont à ta charge.*

J'entame la procédure de demande de Visa

La SO doit t'informer par rapport à l'ambassade compétente ainsi que des documents nécessaires. Cependant c'est de ta responsabilité de compléter les démarches nécessaires pour l'obtention de ton visa. Assure-toi d'avoir une liste complète des documents demandés pour l'obtention de ton Visa. Assure-toi également du délai nécessaire pour la demande de Visa afin d'éviter de devoir modifier tes vols. Certaines ambassades ont des délais qui peuvent aller jusqu'à 6 mois. Sur demande nous pourrons t'envoyer une lettre de la part de notre service informant l'ambassade que tu participe au programme SVC.

Je m'assure de conserver tous les justificatifs que je souhaite me faire rembourser.

Tu peux te faire rembourser les frais de vol, de visa, de titre de séjour et les vaccins. Assure-toi de bien conserver les justificatifs (copies de factures et preuves de paiement) pour ces frais. Nous te recommandons d'utiliser des applications de scan, car cela permet d'avoir les documents directement en format PDF. Le montant du remboursement est plafonné et te sera communiqué par ta personne de référence au SNJ.

Je participe à un cours de premiers secours.

Cette étape n'est pas obligatoire, mais elle est vivement conseillée. Tu pourras en discuter avec ta SO. Nous proposons des formations de premiers secours gratuites, auxquelles tu peux t'inscrire via notre [notre site](#)³. Le [CGDIS](#) offre également des cours gratuits dans tout le pays. Il te suffit de créer un compte sur leur site et de t'inscrire à la formation de ton choix.

J'élabore le volunteering agreement avec la SO.

*Le SNJ fournit un volunteering agreement basé sur le volunteering proposal. Cette convention détaille ton service volontaire : tes tâches, ton logement, ton lieu d'engagement, tes contacts avec ton mentor et ton superviseur sur place, les consignes de sécurité, et plus encore. Assure-toi d'avoir obtenu l'accord du SNJ pour ton service volontaire avant de participer au predeparture training. Pendant la formation, tu pourras poser des questions et revoir ton volunteering agreement avec nous. **C'est pourquoi nous te demandons d'attendre d'avoir participé à la formation avant de signer le volunteering agreement.***

³ Tu trouveras les offres de formation sur le lien suivant : <https://hey.snj.lu/formatiounen/>

21/11/2024

Je participe au predeparture training (PDT).

Le predeparture training est obligatoire et doit être suivi avant ton départ en service volontaire. Les inscriptions se font via [notre site](#)¹. Avant de t'inscrire, tu dois avoir signé le volunteering proposal avec ta SO et l'avoir soumis au SNJ. Tu dois également avoir obtenu l'accord du SNJ pour pouvoir signer ton volunteering agreement pendant le predeparture training.

Je signe le volunteering agreement avec ma SO et l'SNJ.

Nous te demandons d'attendre d'avoir participé au predeparture training avant de signer ton volunteering agreement. Cela te permettra de poser des questions à ta SO et de proposer des modifications au volunteering agreement.

Je déclare mon séjour sur LamA

Nous te conseillons de déclarer ton séjour à l'étranger sur le site de LamA (Lëtzebuenger am Ausland) via [guichet.lu](#). Cette déclaration permet au MAEE d'être réactif en cas de problèmes dans ton pays d'accueil.

PENDANT MON SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION

Pendant mon service volontaire je m'assure d'avoir un contact régulier avec ma SO.

Dans le volunteering proposal et le volunteering agreement, la SO explique comment elle compte s'occuper de toi pendant ton service volontaire. Assure-toi que les accords conclus te conviennent et, surtout, reste en contact régulier avec ta SO.

Le SNJ recommande une rencontre par vidéocall chaque mois.

Je respecte les consignes de sécurités et les règles de bon fonctionnement établies par la Hosting Organisation.

Ces consignes sont incluses dans le volunteering agreement. Assure-toi de bien les connaître et de les respecter tout au long de ton service volontaire, car elles sont là pour garantir ta sécurité. Un code de conduite est généralement prévu, et tu dois le respecter pendant ton séjour.

En cas de difficulté sur place, j'essaie de comprendre la situation, j'en parle avec mon mentor sur place, je contacte ma SO et/ou le SNJ.

Indépendamment de la situation, n'hésite pas à en parler à ton mentor sur place et à ta SO. Nous sommes également là pour t'écouter. Tu peux contacter ta personne de référence au SNJ à tout moment. (griska.lutgen@snj.lu)

A MON RETOUR DU SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION

A mon retour du service volontaire je fais un débriefing avec la SO et le SNJ

Dès ton retour du service volontaire, prends rendez-vous avec ta SO et le SNJ. Tu devras faire un débriefing avec les deux organisations pour échanger sur ton expérience, tes questions ou observations. Ces entretiens t'aideront à remplir ton questionnaire final, le reimbursement claim pour les frais de voyage et la confirmation of participation in an activity.

21/11/2024

Je rempli mon questionnaire final, le reimbursement claim for costs related to travelling & confirmation of participation in an activity.

La SO te fournira les modèles du reimbursement claim pour les frais de voyage et de la confirmation of participation in an activity, que vous remplirez ensemble. Une fois finalisés, ces documents seront envoyés au SNJ par la SO. La confirmation of participation inclut un décompte financier que tu devras approuver, tandis que le reimbursement claim nécessitera les copies des factures des dépenses engagées (vol, visa, vaccins, etc.). Assure-toi d'avoir reçu la totalité de l'aide financière avant de signer la confirmation of participation avec la SO.

Le reimbursement claim, étant sous la responsabilité du volontaire, doit être soumis directement au SNJ. Tous les documents nécessaires sont disponibles sur notre site web ou peuvent être demandés à la personne de référence au SNJ.

Je participe à la session collective de debriefing « Back Home Session ».

Le SNJ propose une session de débriefing collective appelée Back Home Session, qui est obligatoire. Tu y rencontreras d'autres volontaires fraîchement revenus de leur service, et vous pourrez échanger vos expériences. Pour plus d'informations sur la prochaine Back Home Session, contacte ta personne de référence au SNJ : griska.lutgen@snj.lu

Je reçois auprès du SNJ une attestation de mon engagement.

Après ton retour, tu recevras une attestation de ton engagement, envoyée uniquement par courriel. Ce document officiel confirme ton expérience dans le cadre du SVC.

Je témoigne de mon expérience via un article publié dans un journal, sur le site de la SO, ou lors d'activités organisées par ma SO.

Cela sera discuté avec ta SO lors de l'élaboration de ton volunteering proposal. Tu sauras à l'avance si tu devras rédiger des articles ou préparer des témoignages. La SO pourra également te proposer d'autres activités. Tu auras aussi la possibilité de participer à un PDT pour partager ton expérience avec les futurs volontaires.

Je capitalise mon expérience : que puis-je faire au Luxembourg à la suite du service volontaire ? à court terme et à long terme ?

Et maintenant ? Tu peux aussi t'engager au Luxembourg. Renseigne-toi auprès de ta SO, d'autres ONGD ou du Cercle. Tu as également la possibilité de t'engager professionnellement dans la solidarité internationale. Plus de détails sur les programmes disponibles sont présentés dans la brochure du MAEE « [S'engager avec la coopération au développement](#) ».